



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.70

PV N°44 publié le 23/06/2026

Réunion du lundi 22 juin 2026

CONGES D'ETE

L'accueil physique du District de la Loire de Football, situé à St Priest en Jarez, fermera à compter du **vendredi 10 juillet au soir**, avec une réouverture prévue le **lundi 17 août au matin**, aux horaires habituels

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS 2026/27 « COUPES NATIONALES »

Les engagements en **Coupe de France Féminines**, **Coupe Nationale Futsal**, **Coupe Gambardella « Crédit Agricole »** et pour la nouvelle **Coupe « Nike » U18 Féminines**, sont ouverts sur « Footclubs ».

Ces coupes sont ouvertes à tous les clubs « libres », **régulièrement affiliés à la FFF**, sous réserve de leur acceptation par leur ligue d'appartenance, à raison d'une seule équipe par club.

COUPE DE FRANCE FEMININES

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le « Pôle Compétitions ». Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement, en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » **doit s'afficher**.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé durant la saison 2025/26, vous devez vous inscrire en saison 2026/27 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles », puis « Nouvel engagement (+) », puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas), puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au : **15 AOÛT 2026**

Le droit d'engagement : **26 euros**

COUPE GAMBARDELLA « CREDIT AGRICOLE »

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le « Pôle Compétitions ». Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » **doit s'afficher**.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé durant la saison 2025/26, vous devez vous inscrire en saison 2026/27 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles », puis « Nouvel engagement (+) », puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas), puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au : **20 JUILLET 2026**

Le droit d'engagement : **26 euros**

Pour les clubs pré-engagés, si vous ne souhaitez pas participer, vous pouvez signaler votre refus sur « Footclubs ».

COUPE « NIKE » FEMININES U18

Informations de la FFF à venir.

Contact

Pôle Compétitions - 04.72.15.30.30 ou competitions@laurafoot.fff.fr